



Assises des déchets 2017 - 27/28 septembre 2017, Nantes

Le rôle des régions au cœur des débats !

La loi NOTRe de réforme territoriale a significativement modifié le contexte de la planification, de la prévention et de la gestion des déchets. Cette compétence est en effet désormais sous la responsabilité complète des Conseils régionaux. Elle leur confie notamment la charge d'établir des plans régionaux de prévention, de gestion des déchets et d'actions en faveur de l'économie circulaire et de coordonner l'ensemble des parties prenantes concernées. Une thématique complexe qui sera mise en avant les 27 et 28 septembre prochains lors des Assises des déchets à Nantes.

14^e Assises des déchets
27 / 28 SEPTEMBRE 2017
CITÉ DES CONGRÈS DE NANTES

Planification, innovation, REP,
centre de tri, énergie, BTP, biodéchets, plastiques,
réglementation, économie circulaire

Avec le soutien de ADEME, CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE, ECO-EMBALLAGES, ÉLECTRICITÉ DE FRANCE, NANTES-MÉTROPOLÉ, PAPREC RECYCLAGE, SÉCHÉ ENVIRONNEMENT, SUEZ R&V FRANCE, TOTAL, VEOLIA

POUR VENIR AUX ASSISES
Site web : www.assises-dechets.org
Tél. : 33 (0)2 72 74 79 25
E-mail : contact@assises-dechets.org

Organisées avec le réseau des DREAL, directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Sous l'égide du Ministère de la Transition écologique et solidaire

En 30 ans, les Assises des déchets se sont construit une place à part. Cet événement est unique dans l'univers des déchets, désormais seules assises d'envergure nationale totalement consacrées à ce sujet. **Leur 14^e édition se déroulera les 27 et 28 septembre 2017 à Nantes.**

Les Assises des déchets se tiennent donc pendant deux jours à Nantes, réunissant plus de 600 personnes. Organisées sous une forme associative originale, elles regroupent les contributions matérielles et les propositions thématiques de pratiquement toutes les parties prenantes du déchet, qu'elles soient publiques, privées ou associatives, nationales ou locales.

Deux jours pour dialoguer et innover

La première journée - mercredi 27 septembre - est consacrée à des ateliers techniques d'actualité, à des échanges et des partages d'expériences privées ou publiques, souvent au-delà du territoire national. Cette journée sera enrichie d'un forum et de présentations d'innovations techniques ou sociétales

La seconde journée - jeudi 28 septembre - sera celle des séances plénières avec d'une part, une présentation des évolutions politiques et réglementaires, nationales et

européennes, en matière de prise en charge et de traitement des déchets et d'autre part, un point d'actualité environnemental où de grands témoins aborderont la problématique : "Préserver la mer de nos déchets". L'événement sera clôturé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Zoom sur l'atelier « Planification : l'affirmation du rôle des Régions »

Suite à la promulgation de la loi NOTRe, les Régions ont dû intégrer une nouvelle compétence – en même temps que beaucoup d'autres ! – tout en ayant à assurer, dans de nombreux cas, un exercice inédit de fusion et de réorganisation de leurs services. Près de deux ans après la promulgation de la loi NOTRe, où en sont-elles dans la prise en main de cette nouvelle compétence ? Cette question sera abordée **mercredi 27 septembre de 14h15 à 15h45**, lors d'un atelier animé par Anne-Cécile Bras, journaliste environnement pour RFI et piloté par Bernard Begnaud, ingénieur service planification & gestion des déchets à l'ADEME.

Découvrir le programme de l'atelier

Pour en savoir plus : cliquez sur l'article « Les régions au cœur de l'avenir des déchets »

Inscription et informations pratiques : www.assises-dechets.org/fr/assises-2017/infos-pratiques

